

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

<u>Convocation</u> : 08/11/2016 <u>Affichage</u> : 24/11/2016 <u>Nombre de membres</u> : En exercice : 10 Présents ou représentés : 8 Vote pour : 8 Vote contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mil seize et le dix-sept novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier DUVIGNAUD, Maire. <u>Etaient présents</u> : Xavier DUVIGNAUD, Noël RAUX, Eliane RAUX, Alain DE BELLIS, Patrick DESCHAMPS, Chantal SAURA, Joëlle TILLET, Nathalie ZWAENEPOEL. M Eric GAUDRY, conseiller municipal en exercice, est décédé le 12 novembre 2016. Excusés : Benjamin PERRODIN et Christophe BRIET Secrétaire de séance : Mme RAUX Eliane
---	---

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire, a observé une minute de silence en hommage à Monsieur Eric GAUDRY, Conseiller Municipal en exercice, décédé le 12 novembre 2016, et souhaité qu'une couronne de fleurs soit déposée lors de la cérémonie funéraire.

Bien que n'étant pas à l'ordre du jour, plusieurs conseillers municipaux ont souhaité abordé le problème du mauvais fonctionnement d'Internet sur tout le territoire de la commune et demandé au maire l'état l'avancement des travaux portant sur le projet de fibre optique. Le maire a informé le conseil municipal des mails envoyés au directeur régional d'Orange. Il faut attendre cette fin d'année pour savoir si les travaux de raccordement en fibre optique du central de La Tagnière vont améliorer la situation. Les élus départementaux qu'il a rencontrés ont confirmé l'acheminement de la fibre optique dans les foyers en 2020.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé le compte-rendu de la séance du 13 septembre et a fait le point sur les travaux et les dépenses 2016 :  
Après paiement de tous les travaux prévus, la situation de trésorerie s'élève à 32 000 €. La subvention de 5530 euros sur les travaux de la salle des fêtes est rentrée et le fonds de compensation de TVA de 6140 euros également. Il reste encore à encaisser la subvention de 4000 euros qui vient d'être accordée fin octobre par le département pour les travaux de voirie. Il peut donc être envisagé de faire des réparations sur le chemin du Crot-Monial aux Denis, comme convenu lors de la précédente réunion, sans emprunter. Les devis ont été demandés à l'entreprise DUBAND et à la SNTPAM.

Concernant le programme voirie pour l'année 2017 : des devis sont demandés à l'entreprise DUBAND et à la SNTPAM, pour travaux sur la voie communale N°3 Bis de la ferme des Denis.

Concernant l'accessibilité des bâtiments communaux, l'agenda ADAP préconisait quelques travaux sur 2016 au restaurant. Des bandes podotactiles ont été commandées pour l'escalier extérieur et un devis pour une rampe a été demandé à M Desvignes de Toulon : 350 €HT

Pour 2017 : La place de stationnement adaptée pourra être commune au restaurant et à la salle des fêtes. La création de chicane pour limiter la vitesse des véhicules et le déplacement du passage protégé ont été abordés afin d'améliorer la sécurité des piétons.

Une partie du marquage au sol pourrait être en partie financée par la communauté de communes.

PROJET ACCESSIBILITE CIMETIERE et AMENAGEMENT CARREFOUR : accord reçu d'une subvention du Département (provenant des amendes de police) pour la somme de 6100 euros, 15 000 € (30%) étaient attendus. En début d'année 2017 des dossiers seront déposés en préfecture pour demander des subventions complémentaires: DETR, Soutien à l'Investissement et Subvention du ministère de l'Intérieur par le biais du député de la circonscription. Le conseil municipal réitère son souhait d'obtenir 80% d'aides publiques.

VENTE RECIPROQUE DE TERRAIN POUR AMELIORATION DE LA CIRCULATION ROUTE DE LA FERME DES DENIS : le bornage a été réalisé, une valeur de 100 euros a été donnée aux biens échangés avec Monsieur Bernard PELLETIER.

PARTIE DU DOMAINE PUBLIC « Les DANONS » : Le terrain communal situé en bordure de route a été « nettoyé » par le propriétaire de la maison. Il y a un risque de dégradation du talus....voire par la suite, de la chaussée intercommunale. Le maire se rendra sur place pour rencontrer le propriétaire et voir les solutions pour faire empierre le talus.

ADHESION GROUPEMENT D'ACHAT ENERGIE pour nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté (Abonnement EDF Salle des fêtes) : à régulariser avant février 2017. Le conseil municipal souhaite savoir si l'on peut sortir du groupement quand on veut, au cas où les puissances atteintes seraient inférieures à 36 KW suite aux travaux d'électricité réalisés à la salle des fêtes. EDF conseille d'attendre un an pour avoir le bilan annuel des consommations. L'adhésion sera décidée lors de la prochaine réunion en Janvier 2017.

Repas du personnel communal : le repas sera offert au personnel communal en activité durant l'année 2016. Il aura lieu le VENDREDI 16 DECEMBRE 2016 en soirée à l'auberge communale. Le menu proposé s'élève à 24 euros par personne.

Décorations de Noël dans le bourg : elles seront installées avant le 10 décembre.

Colis de Noël : 9 habitants âgés de 70 ans et plus bénéficieront du colis.

Cadeaux de naissance : 4 naissances en 2016. Un livre de naissance est offert aux parents. Des cadeaux seront réalisés par les cousinettes.

Pour information la prochaine réunion aura lieu dans la 2<sup>ème</sup> semaine de Janvier pour délibération sur les statuts de la nouvelle communauté de communes.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Xavier DUVIGNAUD